

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Génération Mouvement

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 10 mars 2022

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale le 10 mars 2022 à 9h30 au Complexe Sportif Fernand Sastre (salle Molière) à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre du 9 février 2022.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Joseph CAHIER en qualité de président en exercice de l'association, Sylvie GALLOIS en est nommée secrétaire. Patricia DAVID, Anne DAULY et Sylviane DUGUE sont les scrutateurs.

Ordre du jour

1° Accueil du Président

2° Mot du Président

3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance de février 2021

4° Présentation du rapport d'activité par la secrétaire et approbation

5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation

6° Présentation du rapport d'orientation par le président et approbation

7° Vote du montant de la cotisation 2023

8° Renouvellement du Conseil d'Administration

9° Questions diverses

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 226 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance de février 2021

L'Assemblée Générale adopte à la majorité de 158 voix le procès-verbal de l'Assemblée Générale par correspondance de février 2021 (vote à main levée).

Rapports

Rapport d'activité

Rapport financier

Rapport d'orientation

Approbation des résolutions

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement, après avoir entendu le rapport d'activité de la secrétaire, approuve ce rapport à la majorité de 158 voix.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement, après avoir entendu le rapport financier du contrôleur de gestion, approuve ce rapport à la majorité de 158 voix.

L'Assemblée Générale, à la majorité de 158 voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Troisième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement approuve le rapport d'orientation du président à la majorité de 158 voix.

Quatrième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée Générale fixe à la majorité de 158 voix le montant de la cotisation à 15 € pour l'exercice 2023.

Cinquième résolution : élections au Conseil d'Administration du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement (vote à bulletin secret)

Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans :

Mesdames Sylvie GALLOIS, Nicole INGOLOTTI et Marie-Claude PESLERBE et Messieurs Bernard BIRLY, Jean BRIAND, Luc DAVID, Christian DUGUE et Rémy LEBAILLY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

L'élection du Bureau aura lieu le vendredi 18 mars 2022.

En annexe : Liste d'émargement - Bilan et compte de résultat - Composition du Conseil d'Administration.

Le Président :

La Secrétaire :

Joseph CAHIER

Sylvie GALLOIS